

“ laissez valser vos jeunes femmes, avez-vous donc perdu la mémoire ? ”

M. F., je laisse de côté l'écriture et les Saints-Pères, qu'il serait trop long de citer et qui sont déjà connus de tous les danseurs. Je ne fais qu'indiquer, pour le service des érudits, les nombreux conciles qui ont fulminé contre les danses. Les Conciles d'Aix-la-Chapelle, de Laodicée, de Constantinople ; ceux de Paris, de Rouen, de Tours et de Reims, en France ; ceux de Rome et d'Aquilée, en Italie ; ceux de Tournay, Malines et Anvers, en Belgique ; ceux de Lérída et de Tolède, en Espagne.

M. F., j'arrive de suite aux témoignages les plus récents, parce qu'il s'agit des danses les plus modernes. Je cite en 1^{er} lieu le dernier Concile de Québec, où tous les Evêques de la Province se sont prononcés, sans hésitation, contre vos amusements, que, par politesse, vous appelez *danses vives*. Et parce qu'on accuse le Canada catholique d'être assez peu civilisé pour en venir et en rester là, je me transporte aux Etats-Unis, le pays par excellence de la civilisation moderne et de la liberté sans entraves.

Eh bien ! les *danses vives*, qu'on appelle par là, *danses rondes*, y sont défendues comme ici, d'une manière absolue. Tous les Evêques catholiques de la Nouvelle Angleterre, des Etats de New-York, New-Jersey et Virginie, soit dans leurs mande-

ment
de la
danse
tenue
Kean
de Ne
et cor
danse

M.
sur l'o
nous v
bannis
pour n
vaste,
d'intel
n'ont q
danses
sauvag
destiné
sans e
théolog
P. Gury
accrédi
Au m
chrétien
connus
qui vit
homme
aimable
charme